



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

prévention

Question écrite n° 18339

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé sur le fait que les problèmes de santé que pose l'amiante sont particulièrement préoccupants. Il s'avère cependant qu'actuellement, le remplacement massif de revêtements en amiante par d'autres revêtements, et notamment par des flocages en laine de roche, peut entraîner d'autres problèmes à l'avenir. Elle souhaiterait qu'il lui indique si les substitutions actuellement utilisées pour l'amiante présentent toutes les garanties requises d'innocuité.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18339

Rubrique : Produits dangereux

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 août 1998, page 4540